

CONSEIL COMMUNAL

CHESEaux

PREAVIS No 19/2012

DEMANDE DE CREDIT SUPPLEMENTAIRE AU BUDGET 2011
--

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Le bouclage des comptes 2011 laisse apparaître un dépassement budgétaire supérieur à Fr. 30'000.--, qui nécessite d'être présenté comme suit :

522. – Enseignement secondaire - Bâtiments scolaires

522.3011 - Traitement du personnel pour Fr. 36'924.45

Ce dépassement est dû à l'absence de longue durée de M. Olivier Desarzens, concierge, suite à un accident.

Pour pallier à son incapacité de travail, nous avons dû engager temporairement un remplaçant, M. Meta Ramadani.

Cependant, cette charge supplémentaire est largement compensée par les indemnités de perte de gain versées par notre assureur LAA (poste 522.4361).

Ceci exposé, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de lui accorder un crédit supplémentaire au budget 2011, pour un montant de **Fr. 36'924.45.**

et de donner à ces dispositions la teneur suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHESEaux

- vu le préavis municipal N° 19/2012 du 7 mai 2012.
- vu le rapport de la commission des finances chargée d'examiner cet objet
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

- d'accorder à la Municipalité un crédit supplémentaire au budget 2011 pour un montant de **Fr. 36'924.45.**

DECHARGE

la commission des finances de son mandat.

Adopté par la Municipalité en séance du 7 mai 2012

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

(L.S.)

L. SAVARY

Le secrétaire :

P. KURZEN